

# Mise en œuvre de la stratégie Open Government Data Suisse à la Confédération – audit transversal

## Archives fédérales suisses

### L'essentiel en bref

---

Avec l'adoption de la stratégie en matière de libre accès aux données des administrations publiques en Suisse pour les années 2014 à 2018 (stratégie Open Government Data, OGD), le Conseil fédéral a lancé un signal clair pour la mise à disposition gratuite de données des administrations publiques, notamment celles qui présentent un intérêt majeur et qui pourraient revêtir une certaine utilité. Les Archives fédérales suisses (AFS) ont été chargées de la mise en œuvre de la stratégie OGD à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. A ce jour, les objectifs de cette stratégie n'ont été que partiellement atteints. Les coûts de l'organisation centrale chargée de la mise en œuvre avoisinent un montant à sept chiffres. Malgré les moyens limités, le grand engagement des AFS et d'autres acteurs a permis d'établir les éléments essentiels d'une infrastructure destinée aux données des administrations publiques.

Le Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur (SG-DFI) prépare actuellement une nouvelle stratégie portant sur la période de 2019 à 2023. Ce premier audit effectué par le Contrôle fédéral des finances (CDF) sur le sujet contribue à préparer les bases supplémentaires afin de mettre en œuvre la stratégie OGD dans la Confédération.

Pour beaucoup, les données des administrations publiques ouvertes font aujourd'hui tout naturellement partie intégrante d'une gestion moderne de l'administration: au niveau international, mais aussi dans les cantons et les communes. Dans l'administration fédérale toutefois, cette prise de conscience diffère fortement d'une unité administrative à l'autre et est particulièrement tributaire du mandat spécifique ainsi que de la compréhension des exigences, de l'utilité et de l'impact. Dans le cadre des diverses initiatives stratégiques (Suisse numérique, cyberadministration, politique des données), il est impératif de créer un cadre contraignant et efficace pour l'OGD.

#### **La stratégie OGD a un caractère contraignant mais elle n'est pas perçue comme telle par tous**

Les AFS ont actuellement la responsabilité thématique dans le cadre de la stratégie suisse de cyberadministration et sont également l'organe central responsable de la mise en œuvre au sein de la Confédération. Les entretiens menés auprès des sept départements, de la Chancellerie fédérale et de Swissmedic lors de cet audit transversal ont révélé un besoin d'action à différents niveaux.

Tous les services ne perçoivent pas la stratégie OGD comme ayant un caractère contraignant. Il est nécessaire de définir des objectifs précis et des mesures plus strictes tout en les axant davantage sur l'accès aux données et le bénéfice tiré. Il convient d'améliorer la thématique des ressources requises et leur mise à disposition ainsi que les relevés portant sur l'économicité et l'efficacité.

### **Les différences dans la mise en œuvre d'OGD sont encore trop grandes**

En comparant les activités OGD dans les unités administratives auditées, l'image est mitigée: l'accès aux données des administrations publiques s'effectue à deux vitesses. Certains offices sont des précurseurs et la fourniture de données fait depuis longtemps partie de leur cœur de métier (par exemple les données météorologiques, géographiques et celles des fonds destinés à l'aide). En revanche, d'autres offices n'ont pas encore vraiment compris l'importance et le potentiel du sujet ou n'abordent celui-ci qu'avec réticence.

Il est vrai que les tâches légales spécifiques nécessitent un traitement différencié qui a un impact plus ou moins important sur la mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les émoluments, domaine dans lequel guère de progrès en matière d'homogénéisation ou de suppression n'ont été réalisés.

Il conviendrait d'axer les travaux futurs sur l'établissement d'une culture de l'ouverture et de la transparence plus marquée et plus globale, également dans le cadre de la fourniture de données. Par ailleurs, des synergies peuvent être utilisées au sein de l'administration grâce aux expériences faites par les offices qui ont déjà bien avancé dans la mise en œuvre de la stratégie. Les entreprises proches de la Confédération proposent elles aussi des données des administrations publiques, celles-ci n'ont toutefois pas été intégrées à l'audit.

**Texte original en allemand**